

Ce lundi-là, Thomas a conduit Doris, son épouse, de Francfort jusqu'à Bâle, pour qu'elle puisse y mourir. De la ville allemande à la cité suisse, il y a un peu plus de 300 kilomètres par la route. Même en période d'épidémie, malgré les règles de quarantaine officiellement imposées aux étrangers, les contrôles sont rarissimes et le couple est arrivé sans encombre à l'hôtel, un manoir blanc sur une petite place pavée, juste à la sortie de Bâle. Dehors, le printemps paraissait encore hésiter à s'installer, passant en quelques minutes d'une giboulée neigeuse à l'éclaircie la plus éclatante.

Le couple a-t-il seulement prêté attention aux saisons, au Rhin qui coule tout près, à la cabane en bois sur la place où les rares touristes boivent une bière en fin d'après-midi ? « Je les ai reçus moi-même, comme je le fais chaque fois pour ces gens venus de toute l'Europe et, lors des années sans épidémie, du monde entier pour mourir ici », raconte doucement Bojana Krüger, la directrice de l'hôtel. Hormis elle et ses employés, la plupart de ses clients ignorent ce que les Suisses ont fini par appeler « le tourisme de la mort » : des milliers d'étrangers, dont la majorité arrive de France, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne, pour qu'on les aide médicalement à mourir.

Le rendez-vous pour assister Doris était programmé le mercredi matin. A l'hôtel, nous étions à quelques chambres d'écart de ce couple d'Allemands tout juste sexagénaires. Sur la même route qui conduit jusqu'à la périphérie de Bâle, où Eternal Spirit, l'association qui devait aider Doris à mourir, loue le petit appartement où ont lieu les suicides médicalement assistés (SMA).

Ce moment si particulier est le plus souvent une expérience intime. Il y a bien eu ce jour de 2019, où une vingtaine de personnes s'étaient réunies autour de l'un des leurs décédé à en finir, mais pareil rassemblement demeure l'exception. La plupart du temps, on vient seul avec son conjoint, parfois avec un fils, une fille ou juste un ami cher. Thomas et Doris, eux, avaient convaincu leur unique garçon, encore étudiant, de rester en Allemagne plutôt que d'accompagner sa mère. Après trente ans de mariage, ils voulaient être à deux jusqu'au bout. Nous nous sommes donc faits invisibles, sur leurs traces.

Suivre le parcours de ce couple d'ingénieurs en de telles circonstances a quelque chose de tragique et, pour commencer, d'étonnamment bureaucratique. La loi, dans cette Suisse en majorité protestante qui place la responsabilité individuelle au sommet de ses valeurs, est certes bien plus souple que celle de ses pays voisins. « Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire », stipule seulement l'article 115 du code pénal suisse. « Un mobile égoïste », cela laisse beaucoup de marge... Le comité d'éthique et l'académie de médecine suisses ont cependant recommandé un ensemble de conditions supplémentaires que suivent les associations qui pratiquent le SMA : la personne doit être capable de discernement ; son désir de mourir doit être durable et constant, et découler d'une grave souffrance liée à la maladie.

Ces dernières années, le nombre de SMA n'a cessé d'augmenter. La plus grosse des associations, Exit, affirme en avoir accompli 1282 en 2020 – soit 17 % de plus qu'en 2018 – pour les seuls résidents suisses. Les trois autres associations (Eternal Spirit, Dignitas, Ex International), ouvertes aux étrangers, assurent qu'en comptant ces derniers ce nombre pourrait être multiplié par trois ou quatre.

Doris remplissait tous les critères. Lorsqu'elle avait pris contact, il y a un peu plus de deux ans, avec la docteure Erika Preisig, responsable d'Eternal Spirit, cela faisait déjà un moment qu'elle cumulait cancer, maladie de Parkinson et mille autres problèmes de santé. Ils minaient la vie de cette femme intelligente et éduquée. « La plupart de ceux qui pensent au suicide assisté ont dépassé les 60 ans, souligne la docteure Preisig, ce sont des cadres supérieurs, des professions intellectuelles, en tout cas des fortes personnalités habituées à maîtriser leur vie. »

Doris a donc adhéré à l'association, au cas où... Après avoir constaté la perte progressive de son autonomie, obligeant son mari Thomas à réclamer sa retraite anticipée afin de s'occuper d'elle, elle s'est décidée. Trente ans

de mariage et dépendre entièrement de l'autre, ce n'était pas sa conception de la vieillesse à deux. Alors, elle a rempli son dossier... « J'exige toujours, en plus des certificats médicaux, une lettre personnelle expliquant le parcours de la personne et pourquoi sa souffrance est devenue insupportable », détaille Erika Preisig. Des missives semblables, cette médecin célèbre dans tout le pays en reçoit des centaines. Les dossiers sont là, soigneusement archivés dans son ordinateur. « Chaque année, nous pratiquons 80 SMA. Nous pourrions en accomplir 200, mais c'est une épreuve trop lourde », soupire-t-elle.

TRISTE LIVRE D'OR

La docteure Preisig, âgée de 63 ans, assiste elle-même à deux suicides par semaine, sans psychologue ni médecin pour la superviser ou la soutenir. « Je vais marcher dans les montagnes, je parle à mes proches, cela me suffit », affirme-t-elle, avant d'avouer avoir dû couper récemment ses longs cheveux. Minée par l'angoisse, elle s'était mise à les perdre par poignées. La raison de son inquiétude ? Un procès, une affaire remontant à 2016. A l'époque, elle avait aidé une femme à mourir. L'un de ses confrères avait jugé, comme elle, la patiente capable de discernement, mais l'absence de véritable expertise psychiatrique lui vaut aujourd'hui d'être poursuivie par la justice. Relaxée en première instance, elle attend le jugement en appel, le 7 mai.

Deux ans avant Doris, c'est déjà la docteure Preisig que l'ex-directeur de l'antenne de France 2, Louis Bériot, avait sollicité pour mourir. Atteint d'un cancer du pancréas et se sachant condamné, cet ancien présentateur du journal télévisé, importateur du Téléthon en France, était venu jusqu'à Bâle, lui aussi. Il avait tout préparé, jusqu'au faire-part, publié post mortem dans *Le Monde*, proclamant : « Ne vous inquiétez pas, ne me pleurez pas. Riez, aimez et vivez à ma santé. » Aujourd'hui, Erika Preisig ne se souvient plus du journaliste. Elle a cependant conservé les lettres de remercie-

« CHAQUE ANNÉE, NOUS PRATIQUONS 80 SUICIDES MÉDICALEMENT ASSISTÉS. NOUS POURRIONS EN ACCOMPLIR 200, MAIS C'EST UNE ÉPREUVE TROP LOURDE »

ERIKA PREISIG
médecin

ments de dizaines d'autres familles, rangées dans un gros classeur, comme dans un triste livre d'or. Sur chaque missive, des « *Liebe Erika* », des « *Precious Erika* », des « *notre sauveuse, très chère amie* ». Sous la photo d'un jeune homme, une mère a écrit depuis le Québec : « *Chère Erika, je remercie le ciel de t'avoir mise sur notre chemin.* » Le garçon de 23 ans, gravement handicapé depuis l'âge de 6 ans, était venu deux ans plus tôt, afin de mourir ici.

Beaucoup de familles sont pourtant réticentes. Parfois pour des raisons religieuses. Elles peuvent être aussi heurtées par les quelque 10 000 euros réclamés par l'association (le prix comprend les frais de dossier, la location de l'appartement où se pratique le SMA, la rémunération du personnel, les pompes funèbres). « J'insiste toujours auprès de ceux qui postulent pour qu'ils informent leurs proches, assure la médecin. Ces discussions communes sont nécessaires pour admettre la mort de l'autre et préparer son deuil. » Cette petite femme déterminée, longtemps spécialisée dans les soins palliatifs, s'est engagée en 2006 dans la pratique du suicide assisté, un an après que son propre père, atteint d'une maladie neurodégénérative, y a eu lui-même recours. « Mon fils aîné ne l'a jamais vraiment admis, reconnaît-elle. Il en veut à son grand-père, il m'en veut aussi de poursuivre dans cette voie. »

Doris, pour sa part, a accompli tout le parcours sans flancher. « Un tiers seulement de ceux qui nous écrivent et constituent leur dossier vont jusqu'au bout, poursuit Erika Preisig. Lorsqu'ils sont prêts, nous fixons une date. » C'est un curieux compte à rebours que de connaître ainsi la date précise de sa mort.

Mardi, quand l'infirmière Barbara Hettig et son assistante, Jenny, sont venues à l'hôtel pour une dernière conversation, Doris ne paraissait toujours pas hésiter. « Thomas était triste, se souvient Barbara. Elle était plutôt en colère. Elle justifiait l'acharnement des médecins, leur manque de considération pour sa personne... » Cette grande femme blonde aux yeux myosotis a longtemps été infirmière en



Lit d'accompagnement à la mort, à Liestal, canton de Bâle (Suisse), le 14 avril. CHRISTIAN LUTZ POUR « LE MONDE »

La mort devant soi

Alors qu'en France l'Assemblée nationale n'a pas pu s'accorder sur un projet de loi sur la fin de vie, « Le Monde » a suivi le parcours d'une sexagénaire allemande décidée à recourir au suicide assisté en Suisse, pays où cette pratique est autorisée

pédiatrie avant de pratiquer les suicides assistés. Protestante, elle s'y est engagée avec la conviction que « Dieu n'est pas un dieu de châtiment ». On trouve beaucoup de femmes parmi les « aidants ». Et, paradoxalement, beaucoup de croyants, bien que ceux qui sollicitent le SMA, eux, soient souvent athées.

Ce mardi-là, Barbara a réglé les derniers détails matériels et fixé le rendez-vous du lendemain, à 8h30, dans le petit appartement loué par l'association, à Liestal, en périphérie de Bâle. Un drôle d'endroit, au cœur d'une zone industrielle, à 15 kilomètres du centre. Devant ce préfabriqué coincé entre une scierie et un fabricant de pizzas à emporter, le premier élan est de se jurer de ne jamais mourir dans cet univers d'usines et de hangars. Mais le couple d'Allemands n'a pas pris garde au décor. « Personne, d'ailleurs, ne s'en préoccupe, sauf ceux qui ont la vie devant eux, comme vous, sourit la docteure Preisig. La vérité est que la mort comme le sexe sont tabous : les gens ne veulent pas rester à côté d'un endroit où l'on vient mourir. Nous avons donc dû déménager dans ce lieu plus discret. »

UN LIT, UN CANAPÉ, UNE BIBLIOTHÈQUE

Barbara Hettig, l'infirmière, était déjà sur place avec Jenny. Elle venait d'aller chercher à la pharmacie les 15 grammes de natrium pentobarbital, un puissant barbiturique dont la vente est très réglementée. On imaginait une chambre tapissée de posters de forêts et de prés, un peu comme dans *Soleil vert*, cette dystopie des années 1970 où une cité euthanasie ses personnes âgées sur fond de symphonie pastorale. Il n'y a rien de tout cela : juste un lit, un canapé, une bibliothèque.

Doris s'est allongée. Thomas, juste à côté d'elle, la tenait dans ses bras. Il a fallu encore vérifier qu'elle pourrait pousser la molette afin de déclencher la perfusion contenant la substance létale. Il arrive que les malades se soient décidés trop tard et que, trop affaiblis, ils doivent renoncer, juste au seuil de la mort. C'est souvent là, le drame : repartir chez soi, avec son désespoir, faute d'avoir pu accomplir soi-même – une obligation exigée par les associations – le geste fatal.

Mais Doris se sentait capable. L'infirmière Barbara lui a alors posé les quatre questions rituelles. Jenny, l'assistante, a filmé la scène afin de fournir au procureur du canton, qui déclenche systématiquement une enquête judiciaire, la courte vidéo prouvant la parfaite lucidité de Doris :

« Quel est votre nom ?
– Votre date de naissance ?
– Savez-vous ce qui se passera lorsque vous déclencherez la perfusion ?
– Oui, je sais que je vais mourir.
– Est-ce bien ce que vous souhaitez ?
– Oui. Je veux mourir. »

Doris a ouvert la perfusion. Le natrium pentobarbital vous endort en trente secondes. Moins de deux minutes plus tard, le cœur s'est arrêté. Thomas l'a enlacée jusqu'au bout. Il a ensuite attendu l'arrivée du médecin légiste, de la police et, enfin, des pompes funèbres. Le cercueil est parti vers 13 heures jusqu'au funéraire, afin d'être incinéré en Suisse, trois jours plus tard. Ses cendres ont été envoyées en Allemagne, la semaine suivante, où son mari, son fils et leurs amis les attendaient. ■

RAPHAËLLE BACQUÉ